

Conseils en lien avec les adhésions à ACNV France

Lors de votre fête des groupes de pratique, vous aurez peut-être un espace consacré à l'information et à l'adhésion à ACNV France. Voici quelques informations sur le processus d'adhésion à ACNV France, et les raisons qui peuvent motiver ces adhésions, afin de vous permettre de répondre au mieux aux questions et demandes de vos participants.

Comment adhérer à ACNV France ?

Les adhésions à ACNV France se font via le site **www.cnvfrance.fr**

En déroulant la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le bouton "Adhérer". Il renvoie vers un formulaire HelloAsso à remplir. La procédure prend 5 minutes environ, et le paiement se fait en ligne de façon sécurisée.

Les modalités d'adhésion sont souples, la personne choisit le montant de son adhésion en fonction de ses moyens (à partir de 10€ pour les petits revenus) et de son élan à contribuer au projet associatif.

Pourquoi adhérer à ACNV France ?

ACNV France, par ses 30 ans d'existence, est à la source même du processus de la CNV, et a à coeur de transmettre les valeurs qui sous-tendent ce processus. Adhérer est une façon de soutenir son ambition de contribuer à une société plus inclusive, plus bienveillante, plus pacifiée.

ACNV France effectue un travail de recensement, de cartographie des groupes de pratique, bien utile pour les personnes qui découvrent la CNV et qui souhaitent pratiquer près de chez elles par exemple.

Elle offre du soutien, un accompagnement, des outils tant pédagogiques qu'organisationnels aux groupes de pratique (et ce volet va encore se développer dans les mois qui viennent).

Elle oeuvre au maillage, à l'interconnexion de ces groupes, qui sont comme autant de graines du changement social auquel nous aspirons...

Enfin, ACNV France permet aux groupes de pratique de bénéficier d'une assurance lors des événements comme la fête des groupes de pratique.